

Détail de l'avis 25-117380

Avis n° 25-117380

Publié le 21 octobre 2025

Date limite de réponse le 21/11/2025 à 12h00



Etude de faisabilité pour la construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées (STEU) de la commune de FONTAIN

DÉPARTEMENT : 25

ACHETEUR : Grand Besançon Métropole

TYPE D'AVIS : Avis de marché

PROCÉDURE : Procédure Adaptée

Références complètes : Avis n° 25-117380

[Cacher le contenu de l'annonce](#)

[Obtenir un extrait de l'avis \(PDF\)](#)

Avis de marché

Département(s) de publication : **25**

Annonce n° **25-117380**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Grand Besançon Métropole

Correspondant : MME VIGNOT Anne, Présidente

Adresse : 4 rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON

Coordonnées :

Téléphone : 0381878889

Courriel : marches.dea@grandbesancon.fr

Adresse internet : <https://www.grandbesancon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Etude de faisabilité pour la construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées (STEU) de la commune de FONTAIN

Lieu d'exécution : Commune de Fontain, 25660 Fontain

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : L'étude de faisabilité a pour objectif : - De mieux caractériser les charges polluantes et les débits provenant de la biscuiterie. - D'identifier, en lien avec la cellule END de GBM, les éventuels autres établissements déversant des effluents non domestiques au réseau d'assainissement sur le territoire de la commune de Fontain et quantifier les charges polluantes et débits rejetés par ces établissements. - De déterminer les charges et débits totaux reçus par la station (END + effluents domestiques), par temps sec et par temps de pluie. - De proposer plusieurs scénarii de dimensionnement de la future STEU (comprenant un comparatif technique et financier) intégrant les perspectives d'évolution à long terme : o Avec la totalité des charges rejetées par la biscuiterie (END), y compris les pics. o Avec limitation a une valeur maximale - à définir - des charges rejetées par la biscuiterie. Auquel cas, un dispositif visant à limiter, écrêter ou prétraiter les charges de la biscuiterie devra être proposé (bassin tampon, bassin d'homogénéisation ou station de (pré)traitement par exemple). o Sans les effluents de la biscuiterie (dans le cas où celle-ci choisisse d'avoir sa propre station de traitement avec rejet au milieu naturel sous contrôle des services de l'Etat). - Le cas échéant, d'accompagner GBM pour l'établissement d'une autorisation de déversement avec la biscuiterie Cornu et la rédaction d'une convention portant sur la répartition du financement (investissement et/ou fonctionnement) de la nouvelle station. - De rédiger un programme technique d'opération et de définir une enveloppe financière de travaux pour le scénario retenu en vue du lancement d'une mission de Maîtrise d'oeuvre pour la construction de la nouvelle station. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

Autres renseignements demandés : : La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 21/11/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-ETU-DEA-0228

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-securises.fr> Code NUTS : FRC21 Marché périodique : NON

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Financement par ressources propres

Forme juridique imposée au groupement attributaire : Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 0381826000 Fax : 0381826001 Mel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 0381826000 Fax : 0381826001 Mel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : -

référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel (art L551.13 et suivants du CJA) et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne) qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées Des visites pourront être organisées dans le courant de la semaine 45 (du 03 au 07 novembre) sur demande des candidats : voir les modalités article 5.3 du règlement de la consultation. Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/10/2025

[Cacher le contenu de l'annonce](#)

[Obtenir un extrait de l'avis \(PDF\)](#)